



**ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE
LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2021-2022**

La Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (projet de loi 56) demande à tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de l'Énergie d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'assurer un climat sain et sécuritaire pour les élèves et les acteurs du milieu.

À la suite de la réalisation de nombreuses actions prévues à l'intérieur du plan de lutte de notre école, ce document vous propose de l'information relative à l'évaluation de nos priorités de travail.

FORCES ET VULNÉRABILITÉS (ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2020-2021 et des résultats)	
<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves se sentent en sécurité dans l'école • L'école est dotée d'un protocole d'urgence en situation de crise • Bonne participation des élèves et bonne mobilisation du personnel pour les différentes activités de l'école • Bon encadrement et bonne gestion de classe • Plusieurs actions sont posées pour sensibiliser les jeunes à la violence et à l'intimidation (brigade du bon comportement) • Tout le personnel participe à l'accueil le matin et le midi (surveillance) • Bonne concertation et entraide entre les membres du personnel • Des règles claires sont établies et appliquées par le personnel • Les élèves se sentent soutenus 	<p>Vulnérabilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le langage des élèves est à surveiller quotidiennement (insultes, sacres) • Les bousculades sont rapportées comme comportement présent • Peu de formation en intervention en situation de crise • Les élèves se sentent peu consultés et concernés à la prise de décision importante à l'école • Les parents s'impliquent peu dans l'école malgré des invitations • Certains lieux sont encore à risque (chemin de l'école, parc à vélos, casiers vestiaire)
PRIORITÉS DE TRAVAIL 2021-2022 (Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document «Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire pour prévenir et traiter la violence»)	OBJECTIFS 2021-2022 (Ciblés à partir des priorités de travail) Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier
<p>1- Climat propice aux apprentissages : apprentissages sociaux et civiques 2- L'école, milieu de vie : engagement et attachement au milieu 3- L'école, milieu de vie : collaboration école-famille</p>	<p>1.1- Tous les élèves vivront 2 séquences d'activités pour développer les habiletés sociales durant l'année scolaire 2021-2022. 2.1- Tous les élèves seront impliqués dans des activités de développement de bons comportements et saines habitudes de vie durant l'année scolaire 2021-2022. 3.1- Tous les parents seront invités à participer à la vie de l'école soit à plus de cinq activités durant l'année scolaire 2021-2022.</p>

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS POUR 2021-2022

- 1.1- Quelques activités ont pu être réalisées via la plateforme Moozoom. Tous les groupes ont pu bénéficier d'animations à l'intérieur même de leur Classe.
- 2.1- L'enseignement des règles se sont vécus en groupe-classe ainsi que dans l'environnement de l'école. Une attention particulière a été mise sur les comportements à la récréation.
- 3.1- Les parents ont été invités à quelques occasions à vivre des activités leur permettant de participer à la vie de l'école.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2020-2021

FORCES ET VULNÉRABILITÉS (ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2021-2022 et des résultats)

Forces	Vulnérabilités
<ul style="list-style-type: none">• Les élèves ont de bonnes relations signifiantes avec leurs enseignants.• L'école révisé annuellement le protocole d'urgence en situation de crise.• Les élèves et le personnel se mobilisent pour les différentes activités de l'école.• Les enseignants ont une bonne gestion de classe efficiente.• Des actions sont posées pour sensibiliser les élèves à la violence et à l'intimidation par les différents intervenants de l'école.• Tout le personnel participe à l'accueil du matin.• Les membres du personnel réfèrent rapidement auprès des personnes cibles.• Volonté d'arrimer les actions pour qu'elles soient cohérentes.• Les groupes sont divisés en plusieurs zones différentes (vestiaires par niveau ou cycle).• Organisation des récréations selon les zones de jeu et le temps de l'année (récréations décalées)	<ul style="list-style-type: none">• Le langage des élèves demeure un élément à surveiller de près.• Des bousculades sont souvent rapportées surtout lors des moments de transitions et récréations.• Les parents s'impliquent peu dans l'école,• Certains lieux sont à risque : chemin de l'école, autobus, cour d'école.• Les réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés par les élèves et de façon inadéquate.

<p align="center">PRIORITÉS DE TRAVAIL 2022-2023 (Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document «Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire pour prévenir et traiter la violence»)</p>	<p align="center">OBJECTIFS 2022-2023 (Ciblés à partir des priorités de travail) Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Offrir un climat propice aux apprentissages et relations harmonieuses 2. Poursuite de l'implantation du nouveau code de vie 3. Soutenir et former le personnel 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Tous les élèves vivront des activités pour développer de saines habitudes et des habiletés sociales durant l'année scolaire 2.1 Poursuivre l'améliorer de la cohérence dans l'application des règles de vie de l'école 3.1 Poursuivre la formation ITCA des membres du personnel et les outiller au regard des interventions efficaces

Date d'approbation par le conseil d'établissement : 20 juin 2022


 Signature de la direction

Document de travail élaboré par Marie-Ève Brouillette, agente pivot du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école, Centre de services scolaire de l'Énergie et Danièle Boivin, agente de soutien régional pour la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, Mauricie et Centre-du-Québec, avril 2017.